



CINE DES AINES

LIVRET DES AINES

Lors des vœux du maire, j'ai annoncé que nous devons mettre l'accent sur les moyens en faveur des personnes les plus âgées.

L'organisation par le cinéma de Jeumont, « le Régent », de plusieurs séances destinées aux aînés (film + goûter), bien relayée par la municipalité, a connu un réel succès.

Pour les moins de 80 ans, nous avons simplement diffusé l'information.

Les personnes nous informent du film qu'elles ont l'intention d'aller voir, ceci nous permet de prévenir « le Régent » du nombre de spectateurs et de quantifier le nombre de goûters à prévoir.

Pour les plus de 80 ans, personnes souvent seules et ne pouvant se déplacer sans aide, la municipalité propose, pour celles qui sont sans moyen de locomotion, le transport à domicile, assuré par des élus ou leurs conjoints.

Les trois projections (« Normandie nue » avec François Cluzet, « Les Tuches 3 » et « La cht'ite famille » de Dany Boon), ont totalisé, malgré le temps hivernal et neigeux, 104 entrées marpentoises dont 21 pour les plus de 80 ans.

Merci à Christine et Nadege, du Régent, pour leur accueil sympathique.

Le succès de l'opération nous amènera à la pérenniser. Que les personnes qui souhaiteraient assister aux futures séances n'hésitent pas à s'adresser à la mairie.

Dans le même temps, nous avons distribué à chaque personne de plus de 80 ans, le dépliant des aînés dans lequel elles trouveront toutes les informations relatives aux services proposées sur la commune.

Votre maire,

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41

mairiedemarpent@gmail.com

<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	6
LA VIE DU CONSEIL	8
LA VIE DU VILLAGE	9
LA VIE ASSOCIATIVE	10
HISTOIRE LOCALE	13
PHOTOS	4-14

Comité de lecture

JM Allain,
B Legros

NAISSANCES

DUPAS Lilou	21 janvier 2018
LHOIR Eliah	26 janvier 2018

ETAT CIVIL



DECES

HONORÉ veuve LEURETTE Jacqueline	13 janvier 2018	Née en 1922
MAESEN Mathis	14 janvier 2018	Né en 2013
LEBRUN Jean	28 janvier 2018	Né en 1921
HAUTIER veuve DERENNE Francine	31 janvier 2018	Née en 1926
DUBRAY veuve QUÉMÉNEUR Yvette	8 février 2018	Née en 1917
MASSON épouse MASTIA Jocelyne	21 février 2018	Née en 1950
DUPONT épouse JANSEN Marie Thérèse	22 février 2018	Née en 1928
SAUTIER Danièle	24 février 2018	Née en 1949

« pour les Marpentois décédés hors de la commune, nous en faisons état dans la mesure où la commune concernée nous a transmis l'acte »

ETAT CIVIL 2017

19 mariages et 26 naissances.

NECROLOGIE

La disparition tragique du petit **Mathis Maesen** a mobilisé de nombreuses personnes ainsi que l'Amicale des Ecoles de Marpent.

Toutes ont exprimé avec leurs moyens (présence aux obsèques auprès de la famille, collecte...) leur solidarité avec une famille profondément éprouvée.

Le lâcher de ballons sur la place communale a uni les personnes présentes dans un flot émouvant autour du souvenir de Mathis.

Avec le décès de Mme **Yvette Quéméneur**, née Dubray, la commune de Marpent perd sa centenaire, une figure attachante et dynamique que nous avons eu le plaisir d'honorer voici quelques mois en présence de toute sa famille.

Madame **Jocelyne Mastia**, ancien agent communal, nous a quittés.

Mme Mastia était entrée comme agent de service aux écoles en 1987 et avait pris sa retraite en mai 2009.

Nous avons appris avec tristesse le décès de **Bernadette Boulanger**.

Jeumontoise, Bernadette nous avait accompagnés durant plusieurs années pour le projet du moulin avec beaucoup de discrétion et dévouement.

CEREMONIE DU 8 MAI 45

Rassemblement devant la mairie à 10 h 30

Défilé avec les anciens combattants, l'Harmonie communale,
les enfants des écoles,
les véhicules militaires.

Dépôt de gerbes au monument aux morts

Allocutions

Arrêté prescrivant le déneigement des trottoirs



Arrêté Municipal
Obligation de déneigement
des riverains de la voie publique

Nous, Maire de la Commune de Marpent,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-2 et suivants,

Vu le code pénal et notamment son article R610-5 ;

Vu le règlement sanitaire départemental ;

Considérant que l'entretien des voies publiques par temps de neige et verglas est le moyen le plus efficace d'assurer la salubrité dans la commune et de prémunir ses habitants contre les risques d'accidents,

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous,

Considérant les dangers que représentent la neige et le verglas sur les voies et trottoirs de la commune.

Considérant que dans ces conditions, le déneigement peut être prescrit par arrêté de police aux riverains.

ARRETE

Article 1^{er} :

Les riverains de la voie publique devront participer au déneigement et balayer ou faire balayer la neige, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.

Article 2 :

Les riverains de la voie publique devront participer à la lutte contre le verglas en salant, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.

Article 3 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le commandant du Commissariat de Jeumont.

Fait à Marpent, le 8 février 2018

Le Maire

Jean-Marie ALLAIN



Photos



Athlétisme : équipe des poussines



Équipe
des
poussins



Sulyvan
Rakba



Aymen Bentatmare



Sulyvan Rakba
et Lucas Guerrier



Vœux du Maire



Vœux du Maire



Démonstration d'hypnose



Remise du drapeau du district
à l'Harmonie Communale



Concert du Nouvel An



Michel Hanon

TRAVAUX

La municipalité a profité des travaux en cours sur le bâtiment de la mairie pour procéder au raccordement des eaux usées au réseau collectif.

Ce raccordement répond à une obligation réglementaire, puisque le réseau collectif passe rue de la mairie.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme BEKKOUCH, assistante sociale, tient ses permanences à la médiathèque à partir du 14 mars, un mercredi sur deux.

Nous vous conseillons de contacter au préalable Mme Strobbe, en mairie, pour vous assurer de la tenue de la permanence.

TRAVAUX CHEZ VOUS

Lorsque vous réalisez des travaux sur votre terrain, assurez-vous qu'il n'y ait pas de réseaux souterrains, notamment de gaz.

Vous devez en effet consulter le Guichet unique des Réseaux (www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr) et envoyer la Déclaration de Travaux et la déclaration d'intention de commencement de travaux (**DICT**) aux éventuels exploitants de réseaux.



FORMALITES VEHICULES

Changer de carte grise ou l'adresse de celle-ci, formalités plaques d'immatriculation etc...

Toutes les formalités doivent dorénavant être réalisées par voie numérique en se rendant sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés. (ANTS).

Les marpentois rencontrant des difficultés peuvent utiliser l'aide du Cyber-centre, à la médiathèque L'Oiseau-lyre, ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 17 h 30 à 19 h et le mercredi et samedi de 13 h 30 à 18 h (présenter un justificatif de domicile)

PASSAGE PIETONS

On nous a signalé que certains utilisent leur «Overboard » en position « assise » et non « debout », entre autre sur les passages piétons.

Cette posture les rendant peu visibles par les automobilistes, nous déconseillons fortement l'utilisation de ces équipements sous cette forme.

DECHETTERIE

Pour obtenir votre macaron, rendez-vous au siège de l'agglomération, **place du Pavillon à Maubeuge**, muni d'un **justificatif de domicile récent** et de la **carte grise de votre véhicule**.

Horaires d'ouverture du siège pour retirer votre badge :

Du Lundi au Jeudi de 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Le vendredi de 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Plus d'infos au 0 800 306 573



COMPTEURS LINKY

Un maire ne peut pas décider d'un moratoire ou interdire l'installation de compteurs Linky (Tribunal administratif de Montpellier, 7 décembre 2017).

ARNAQUE ACCESSIBILITE

Des professionnels reçoivent un formulaire « obligations légales » et se voient demander de se rapprocher d'un organisme de formation. Tout laisse à penser que cette société n'a aucune existence légale, à commencer par son numéro de téléphone sur Paris qui commence par... 03

Concessions arrivées à échéance, reprises par la commune

Concessions non renouvelées

CONCESSIONNAIRE	EMPLACEMENT	ACQUISE LE	ECHEANCE AU
Madame BONVALET ép. ROUSSEL 9, rue de Maubeuge 59164 MARPENT	4-2-10	30/09/1949	30/09/1999
Monsieur ROLAND René 38, qu. de Baume 59164 MARPENT	18-1-10	20/08/1959	20/08/2009
Monsieur POUILLARD Paul 6, cité des Glaces 59600 ASSEVENT	19-3-12	01/06/1964	01/06/2014
Madame GORISSE ép. BAUDOUIN Léa 28, rue Victor Hugo 59164 MARPENT	4-2-13	30/09/1950	30/09/1980
Monsieur PALFROY Georges 22, rue de la République 59164 MARPENT	21-1-14	18/06/1955	18/06/2005
Monsieur GOUDELOUF Joseph 59164 MARPENT	18-4-14	06/09/1962	06/09/2012
Madame DURAY ép. MACOIGNE Louise 59164 MARPENT	18-1-21	19/12/1962	19/12/2012
Madame VINCRE veuve HENRY Emilie 38, rue Roger Salengro 59164 MARPENT	19-4-22	27/09/1960	27/09/1990
Mme MOULEROT ép. WAROQUIER Irma Rue de la République 59164 MARPENT	18-2-25	01/05/1961	01/05/1991
Madame WAROQUIER Irma Rue de la République 59164 MARPENT	18-2-27	31/12/1959	31/12/1989
Monsieur LEVANT Henri 19, rue de la Place 59164 MARPENT	20-2-29	11/10/1957	11/10/1987
Monsieur VERBECK Camille Rue Victor Hugo 59164 MARPENT	22-1-34	28/12/1973	28/12/2003
Monsieur COLIN Marcel 2, rue Bayard 59460 JEUMONT	19-4-35	01/08/1966	01/08/1996
Monsieur DERRE-PRUVOST Arthur 93, rue Victor Hugo 59164 MARPENT	19-4-37	05/08/1966	05/08/1996
Monsieur PRUVOST Georges 59164 MARPENT	18-1-39	02/01/1963	02/01/2013

COMPTE - RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2018



ACQUISITION DU 6 RUE DE LA MAIRIE

Suite à l'impossibilité juridique pour la commune de faire l'acquisition en-dessous du prix des domaines en raison de l'article L443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation, le conseil mandate le maire pour signer l'acquisition à hauteur de 70 000 euros.

VENTE TERRAIN RUE DE LA REPUBLIQUE

En accord avec Promocil, la commune, qui devait céder gratuitement le terrain du Clos Simone Schwartz, le vendra finalement pour un montant de 15 000 euros, dès que le découpage parcellaire sera achevé.

IMMEUBLE ABANDONNE EN RUINE ROUTE DE VIEUX-RENG

Constatant que le logement Ségaux, rue JB Lebas, direction Voëux – Reng, est en ruine et qu'il fait partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans, le conseil décide, conformément à la loi de 2004, d'intégrer cet immeuble dans le patrimoine privé de la commune.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE RUE VICTOR HUGO

Le maire explique que le chemin d'accès aux garages, près du giratoire, est actuellement privé et que ce chemin représente l'un des rares accès possibles pour désenclaver les terrains séparant la résidence des marronniers et la rue Albert Camus.

Après accord du propriétaire, le maire propose le rachat pour l'euro symbolique de ce chemin qui sera ultérieurement classé dans le domaine public.

Le conseil donne son accord pour la reprise de cette parcelle.

CREATION D'UNE REGIE ERASMUS

La mise en place du programme Erasmus s'accompagnant d'une subvention européenne pour l'organisation d'un échange de jeunes dans le cadre de notre jumelage, le conseil vote la création d'une Régie spécifique à ce projet.

ADHESION AMRN

Les élus votent le renouvellement de l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux du Nord.

LOTISSEMENT LE PRE FLEURI

Les deux dernières parcelles ayant été vendues après le délai d'une année pour l'estimation des domaines, celle-ci a dû être actualisée. Le conseil donne son accord pour la vente aux deux acheteurs déclarés.

ACCUEIL DE LOISIRS

Sur proposition de M. Pascal Leblanc, adjoint à l'Accueil de Loisirs, le conseil vote les tarifs de juillet pour les deux centres (petits et grands) de même que la création des postes correspondants.

REPAS DES AINES

Compte-tenu des travaux dans la salle des Fêtes, le repas des aînés est reporté à l'automne. La date précise sera communiquée le moment venu, au vu de l'avancement des travaux.

VOEUX DU MAIRE

Beaucoup de monde dans la salle de sport où l'on pouvait croiser les représentants associatifs, plusieurs commerçants de la commune (la famille Blondelle du magasin PROXI et M et Mme Bertinchamps du point chaud « Mél A Mie »).

Après la rétrospective filmée de Pascal Delplanche, Jean-Luc Clément a réalisé une démonstration d'hypnose qui a surpris le public. Le maire a poursuivi avec son allocution présentant les projets de l'année 2018. Les personnes présentes ont été ensuite conviées au verre de l'amitié et à la dégustation de galettes préparées par les élues.

A L'ALSH, ON S'ECLATE !

Une vingtaine d'enfants ont été accueillis par Loïc, Valentine et Maëlys pour une semaine riche en animations.

Outre les jeux d'intérieur, les jeunes sont allés voir le film « La ch'ti'te famille » de Dany Boon, ont pris un cours de Tae kwon do avec un intervenant du Conseil départemental, et ont terminé par une sortie piscine à Jeumont.

De leur côté, les petits des marpinioux ont préparé avec Françoise, Laëtitia et Alexe le « carnaval des animaux », la fantaisie animalière composée par Camille Saint-Saens et présentée aux parents en guise de clôture du centre.

TRAVAUX

Les agents des ateliers ont entrepris l'achèvement des travaux d'isolation dans la Maison des Associations. Alors que les combles avaient déjà fait l'objet d'un remplissage de mousse, cette fois, c'est la pose d'un faux plafond qui permettra d'accroître les économies de chauffage dans ce vaste bâtiment, autrefois école des garçons.

DE MARPENT A PARIS ET RETOUR EN PASSANT PAR LE SALON DE L'AGRICULTURE

Mercredi 28 Février 2018, les 78 participants inscrits au voyage pour le Salon de l'Agriculture ont embarqué à 6h00 pour leur périple parisien.

La Municipalité, organisatrice de cette sortie, avait mobilisé un bus à double étage pour l'occasion. Après 4h30 de route dont plus d'une heure dans les embouteillages de la capitale, les Marpentois ont rejoint le Palais des Expositions de la Porte de Versailles pour aller à la rencontre des quelques 1300 exposants du Salon répartis sur près de 21 hectares d'exposition.

Bien évidemment, veaux, vaches, cochons, chevaux, gnous, poules, lapins, chameaux, dromadaires, chiens et chats ont réservé leur meilleur accueil aux Marpentois mais ce fut le cas également des fromagers, bouchers, charcutiers, boulangers, vignerons, poissonniers, écailleurs, agriculteurs, éleveurs, brasseurs et autres viticulteurs, des plus empressés à présenter leur métier et leurs produits et à satisfaire la curiosité des visiteurs de la commune.

Les quelques 31 restaurateurs n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont ouverts les portes de leurs établissements éphémères à nos agriculteurs d'un jour.

C'est vers 20h30, après une journée bien remplie, que tout ce petit monde a repris la route de Marpent pour arriver à destination à un peu plus de minuit.

Une journée remplie de belles images, d'éclats de rire, de bonne humeur, de fatigue, de froid mais aussi de bons moments conviviaux.

De l'avis des participants, une première qui doit être suivie d'autres journées comme celle-là.



JOIE DE LA FAMILLE

Stéphanie Mouchart, présidente de la Joie de la Famille, avait convié les membres pour l'assemblée générale annuelle.

Suite à la démission de Mme Rumori, trésorière, c'est Mme Marie-Noëlle Legros qui prend cette fonction, le secrétariat restant sous la responsabilité de Mme Marlène Vasseur.

ASSEMBLEE DES SOCIETES MUSICALES DU DISTRICT MAUBEUGEOIS

L'assemblée générale, Délégation de Maubeuge s'est tenue à Marpent, sous la Présidence de Laurent Mercier, président de la délégation, vice président fédéral.

Sur les 23 sociétés, 14 étaient présentes.

Les bilans, moral et financier approuvés, les sociétés ont revoté les membres du bureau dont le mandat se terminait : Laurent Mercier (Président et Vice Président Fédéral), Michel Casset (Vice Président), Béatrice Pierrot (Trésorière) et Jordan Reco (Membre) ont été réélus.

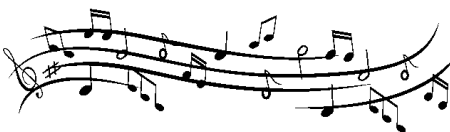
Le reste du bureau étant reconduit dans leur fonction : Michel Hanon (Vice Président), Daniel Coulon (Vice Président), Jean-Michel Busin (Secrétaire), Gilbert Defoux (Membre), Jean Marie Thomas (Membre) et Fabrice Delaire (Membre).

Laurent Mercier répondît aux questions des sociétés présentes, notamment, sur la question des stages et examens des Batteries Fanfares.

Michel Casset rappela les bons résultats obtenus aux examens fédéraux du 10 juin et indiqua qu'il regrettait que ceux-ci soient en baisse de candidats pour le 2^{ème} cycle. Les examens se dérouleront cette année le 2 juin à l'école primaire de Marpent.

Comme chaque année, la délégation a participé financièrement aux divers stages d'instruments pour 3 élèves de Feignies et 2 élèves de Marpent.

A l'issue de cette assemblée, la passation du fanion de la délégation a été effectuée entre la Fanfare de Saint Rémy du Nord et L'Harmonie communale de Marpent.



ATHLETISME

Au Stade du Palais des grottes à Cambrai, le jeune poussin marpentois Aymen BENATMANE remporte le titre **de champion du Nord de cross**. Les poussins sont également champions par équipe sous les couleurs d'ESA59 et les poussines finissent de leur côté à la seconde place.

Les minimales filles de ESA prennent aussi la 2^{ème} place par équipe

Les championnats des Hauts de France de cross country se sont déroulés à AUBY (près de Douai).

Le Marpentois Sulyvan RAKBA a obtenu une très belle médaille de bronze dans la catégorie benjamins garçons.

Enfin, aux **championnats du Nord benjamins en salle** à Lille, Lucas GUERRIER obtient une médaille de bronze au triathlon.

Le président Frédéric Broutin et son assistant Michel Woué sont très satisfaits des résultats de leurs protégés.

CYCLOS RANDONNEURS

Les cyclos randonneurs marpentois ont réalisé leur première sortie de la saison.

Le maire et Jacqueline Loire, adjointe, sont allés les accueillir au retour et ont échangé avec eux sur les événements 2018.

En effet, le Club fêtera cette année ses quarante ans et devrait également accueillir en fin d'année l'assemblée des clubs cyclos du Hainaut.



COMITE DES ANCIENS

La présidente du Comité des Anciens, Mme Jeanine BOCQUET, a réuni les membres de son association pour faire le bilan de l'année, marquée par un léger déficit financier qui s'explique par les travaux en cours qui empêchent l'organisation des thés dansants.

Le maire a rassuré les membres du comité, d'abord en expliquant que les réserves de l'association lui permettent de faire face à cet aléa, ensuite en annonçant que les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année.

Le bureau a été reconduit avec Léonel Collet aux finances et Nadine Lenglet au secrétariat.

ATHLETISME

Le Président de MSL, Frédéric Broutin, a indiqué lors de l'Assemblée annuelle que le club était monté à 73 licenciés avant de faire part des résultats sportifs très encourageants, en dépit d'un élargissement du périmètre de la compétition avec la création de la région des Hauts-de-France.

CONCERT DU NOUVEL AN

L'Harmonie Communale a donné son Concert du Nouvel à la salle des sports.

Devant un public fourni, Ludovic Damiens a dirigé la première partie. Michel Hanon, pour ses 80 ans, dont 70 ans de pratique musicale, a dirigé la seconde partie du concert et s'est vu remettre, par les membres de l'Harmonie, une collection de disques classiques et de jazz.

MOULIN D'ANTAN

L'Assemblée générale du moulin d'antan fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

Les meuniers ont moulu une tonne de blé pour produire 800 kilos de farine.

Les membres de l'association seront mobilisés dans les semaines qui viennent pour le nettoyage du moulin avant son ouverture au public le dimanche 8 avril de 15 h à 17 h 30.

Pascal Dutremée a annoncé la publication d'une plaquette de présentation pour les affiches de tourisme et a remis à chacun la charte sécurité précisant les engagements des bénévoles, notamment pour tout ce qui concerne la sécurité, les règles d'hygiène et la traçabilité (cahier de mouture).

Le maire a souligné l'importance de l'association pour la commune dont le moulin demande disponibilité et implication et félicité le doyen Serge Beurel, véritable maître d'apprentissage qui totalise 500 heures de « pilotage du moulin ».

Le nouveau Président Jean-Michel Pilate aura comme membres du Bureau : Fabrice Joris, vice-président, Lucia Cartiaux et Stéphane Driguet au secrétariat, Jacques Cartiaux aux finances, Robert De Decker, vérificateur aux comptes.



« FRITERIE DU PONT » (MARPENT)

NOUVEAU PROPRIETAIRE



BIENVENUE A TOUTES ET A TOUS !

• MARDI	11H30 – 13H30	18H30 – 21H30
• MERCREDI	11H30 – 13H30	18H30 – 21H30
• JEUDI	11H30 – 13H30	18H30 – 21H30
• VENDREDI	11H30 – 13H30	18h30 – 22h00
• SAMEDI	11H30 – 13H30	18H30 – 22H00
• DIMANCHE	FERME LE MIDI	18H30 – 21H30

FERME LE LUNDI

MUSIQUE VIVANTE DANS SES MURS

L'histoire de cette installation est simple.

Début 2016, l'association « Musique Vivante Pour Tous », axée sur la formation et le partage des cultures musicales et vocales, recherche une salle pour programmer un spectacle et contacte dans ce but les communes alentour.

Les élus de Marpent ont donc rencontré la présidente Mme Isabelle Dubromelle et convenu d'une mise à disposition gratuite de la salle des Fêtes pour une soirée qui connaîtra un réel succès.

En signe de reconnaissance, Musique Vivante Pour Tous assure gracieusement la Fête de la Musique la même année dans le Parc Barbusse.

Des liens de sympathie se tissent au point que « Musique Vivante Pour Tous », déploie le 14 juillet 2017 l'éventail de son réseau d'artistes sur le podium de la Fête du moulin : Yan, Lorédana, Nélo, Loana pour terminer par la soirée « Gypsie » avec le trio Gitanos de las Islas, le « noyau » de l'association qui perpétue la tradition de la musique manouche autour de Tony, Marko et Christophe.

L'installation dans une salle communale, en l'occurrence la salle Hannequart, près de l'église, vient sceller le partenariat avec la municipalité, invitée il y a quelques jours à découvrir les travaux réalisés par les bénévoles et allant de la peinture à la pose de revêtement en passant par la remise à neuf des toilettes et l'aménagement de la salle, dont la décoration rend un hommage coloré et instructif à la culture tsigane.

C'est dans ce lieu, dédié à Django Reinhardt, que se dérouleront les formations, façon « gypsie » cela sans dire, de chorale, de guitare et d'accordéon.

Pour tout contact : Musique Vivante Pour Tous

06/74/34/04/01



MARPENT PORT LOISIRS



Organise

Le samedi 14 Avril 2018
à la Salle Montaigne à Jeumont
(prés d'Intermarché)

enfant de moins de 12 ans

Repas adulte : 16€ X €
Repas adulte sans porc : 16€ X €
Repas enfant* : 8€ X €
Repas enfant* sans porc : 8€ X €
Total = €

Au Menu :

Spaghetti à la Bolognaise
Fromage
Tarte
Café

Réservation payante avant le 4 Avril 2018.
Au stade du bel air lors des entraînements le mercredi et le samedi de 14h00 à 17h00.
Ou au 13 avenue du bel air.

La soirée sera animée par *Eden Sound System*

Ouverture des portes à 19h00



M. ZITO René
Président des «D'Joueurs d'Cartes»
4, rue Jean-Marie Carion
59164 MARPENT

Les D'JOUEUX d'CARTES MARPENTOIS

organisent à la salle des Sports de Marpent le

SAMEDI 21 AVRIL 2018

un Repas Dansant de 12h à 18h



Réservation à retourner, accompagnée du **paiement**, au local, salle Schwarz, pour le 5 avril, **dernier délai**.



Monsieur, Madame,
Adresse :
participera au repas du 21 avril 2018 et demande la réservation de place(s)

TOTAL : €

ESPACE DES HABITANTS

COURRIER

Je viens de recevoir le bulletin municipal n°339 et c'est avec grand plaisir que je le lis et le commente à ma maman Madeleine LEROUX.

Nous passons alors un très bon moment, elle a gardé une très bonne mémoire et reste nostalgique de sa commune.

Je vous envoie deux photos du jour de ses 100 ans que nous avons fêtés à la maison de retraite de Saint-Quentin le 5 décembre.

Jean-Luc Leroux

C'est avec plaisir que nous avons appris le centenaire de Madeleine , à laquelle nous transmettons notre chaleureuse affection et en ayant une pensée pour Eugène dont beaucoup se souviennent des interventions relatant les souvenirs de sa déportation.

HISTOIRE LOCALE LE CIMETIERE, LIEU DE PATRIMOINE

Le cimetière est l'occasion de faire connaissance avec Paul Jouniaux, un personnage hors du commun.

Né à Eccles en 1868, arrivé à Marpent en 1898, Paul Jouniaux était tout-à-la-fois musicien-organiste de la paroisse, peintre membre de la Palette Mabusienne et sculpteur sur marbre.

Marpent lui doit notamment la Vierge du cimetière, près du calvaire.

Durant la première guerre mondiale, il est fait prisonnier au camp de Minden où il érige un monument à la gloire des prisonniers décédés.

Durant le conflit, beaucoup de ses tableaux d'art sacré ont pris le chemin de Berlin.

A Marpent, son atelier était installé rue Pasteur mais lui habitait au 8 rue de la poste (aujourd'hui rue des frères Roucheau) avant de s'installer au 70 rue de la république.

Passionné d'arboriculture, il fut un membre actif des « jardins ouvriers de France » mais aussi joueur d'harmonium et composa des messes qui furent chantées dans notre église.

Paul Jouniaux décèdera le 23 octobre 1960, à l'âge de 92 ans, alors qu'il était devenu le doyen de la commune.

L'un de ses tableaux, représentant « Notre Dame d'Ayde » se trouve installé à l'église.



Vierge de Paul Jouniaux



Photos



Association Moulin d'Antan



Bureau des Joueurs de Cartes



Assemblée du district musical



Comité des anciens



Joie de la Famille



Marpent Sport Loisirs

Photos



Raccordement des eaux usées
de la mairie par l'Agglo



Travaux Maison
des associations



Nouvelle boîte
aux lettres à la Poste



Cours de Tae kwon do



Cyclos Randonneurs



Mme LEROUX, centenaire



Cirque Roman Ritz



STAGE DE REMISE A NIVEAU GRATUIT

GRATUIT

En partenariat avec la commune et CITY ZEN, le **CLIC DU VAL DE SAMBRE RELAIS AUTONOMIE** organise une session de remise à niveau du code et de conduite...



Vous êtes seniors, vous avez plus de 60 ans, venez réviser votre code et votre conduite avec un moniteur d'auto école le

VENDREDI 23 MARS 2018 de 9h à 17h

Salle Polyvalente—MEDIATHEQUE

MARPENT

PLACES LIMITEES

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

CLIC DU VAL DE SAMBRE RELAIS AUTONOMIE

Mme AUDE LEGROS Tél : 03.27.56.16.44



IPNS